

faussement sont des premiers canadiens-français qui sont venus se fixer à Manitoba après nos troubles, qu'ils nous y ont rendu des services signalés, et que l'injustice qu'on leur fait est préjudiciable à notre population.

J'ajouterai un mot en faveur d'un autre ami de Manitoba, accusé lui aussi bien à tort, et précisément parce qu'il nous sert avec plus de générosité. Je demande à M. D. R. Masson la permission d'affirmer ici le sentiment de reconnaissance que nous inspire à moi et à notre population, le zèle désintéressé avec lequel il revendiqué les droits de ses compatriotes de Manitoba. Je sais que M. Masson s'occupait du Nord-Ouest, avant de s'occuper de politique. Héritier de l'importante correspondance que l'Honorable Roderick MacKenzie a entretenue, pendant de longues années, avec un grand nombre de membres de l'ancienne Compagnie du Nord-Ouest. M. Masson, en étudiant et coordonnant ces précieux documents inédits, a acquis sur le Nord-Ouest une foule de connaissances que bien peu de personnes possèdent. Naturellement, de pareilles études et l'intérêt qu'elles inspirent, ont conduit M. Masson à s'occuper d'une manière spéciale de la population de la Rivière-Rouge.

Dans ces dernières années, mes relations personnelles avec sa famille, le respect affectueux et la reconnaissance que je nourris pour sa vénérable mère, m'ont mis en contact avec lui d'une manière toute spéciale, il a, par conséquent, pu apprendre une foule de détails, que bien d'autres ignorent, et qui ont augmenté l'intérêt déjà si vif qu'il nous portait. Dans ces relations qui m'ont été si agréables, j'ai eu tout le loisir de me convaincre qu'à des connaissances

nombreuses et étendues sur le Nord-Ouest, se joint chez M. Masson le désir sincère de le servir. Je connais les sacrifices nombreux que l'Honorable Membre pour Terbonne s'est imposé en notre faveur, et puisqu'on l'attaque et que même on l'insulte à notre occasion, qu'il nous soit au moins permis de dire qu'il ne travaille point pour des ingrats, et que si jamais l'histoire de Manitoba s'écrit par une main impartiale, son nom y sera consigné en beaux et nobles caractères parmi les amis sincèrement dévoués des Métis français et de toute la population du Nord-Ouest.

Merci donc à tous ceux qui nous ont fait du bien ou qui ont voulu nous en faire. Merci à la Législature de Québec d'avoir répondu à l'appel de l'homme de cœur qui, après être venu mettre son talent au service de nos accusés politiques, a invité la Chambre à prendre sur la question du Nord-Ouest, une attitude qui nous a été d'autant plus agréable quelle a été unanime.

L'AMNISTIE COMPLÈTE AURAIT ÉTÉ ACCORDÉE, SI ON L'AVAIT DEMANDÉE.

On prétend que Lord Carnarvon n'aurait jamais consenti à accorder l'amnistie pleine et simple pour tous. Qui le sait ? puisque déjà le télégraphe annonce que le noble Lord a donné son assentiment aux résolutions de l'Honorable M. A. MacKenzie, qui pourtant sont loin d'être en harmonie avec le dernier paragraphe de sa dépêche. Des hommes aussi distingués que Sa Seigneurie ne sont pas obstinés ; la preuve en est évidente dans la réponse faite à la dépêche du Très-Honorable Comte Dufferin. Ce dernier n'a eu qu'à exprimer son opinion pour le faire approuver sur tous les points par le Ministre des Colonies. Si le gouvernement